



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service eau nature et biodiversité
Pôle eau

Affaire suivie par : Bertrand CORMONT
Tél. : 02 56 63 74 85
Courriel : bertrand.cormont@morbihan.gouv.fr

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Vannes, le **29 JAN. 2021**

**Le directeur départemental des territoires
et de la mer**

à

Communauté de communes Auray Quiberon
Terre Atlantique
Porte océane
2- Rue du danemark
BP 70447
56400 AURAY

Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : Plan d'épandage des boues issues de la lagune d'épuration de LOCOAL-MENDON.
Courrier d'abandon de déclaration.

Vous avez déposé en date du 11 mars 2020 un dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement relatif à :

Plan d'épandage des boues issues de la lagune d'épuration de LOCOAL-MENDON sur la commune de LOCOAL-MENDON.

enregistré au guichet unique Police de l'Eau sous le numéro : **56-2020-00095**.

Par courriel en date du 1er septembre 2020, une demande de renseignements complémentaires a été adressée au bureau d'étude VALBE.

En réponse, le bureau d'étude m'informe que l'opération de curage est annulé, aussi je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier.

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au guichet unique Police de l'Eau un nouveau dossier de déclaration.

Mon service est à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez.

Le chef du service eau, nature et biodiversité

Jean-François CHAUVET

